

INSCRIPTION

VOUS DEVEZ FOURNIR :

Un certificat médical

Une Fiche d'inscription complétée

Les frais d'inscription comprenant :

Une photo d'identité

la cotisation à notre association

la licence et l'assurance

pass COVID-19 sanitaire OBLIGATOIRE

UN CERTIFICAT DE VACCINATION
A condition de disposer d'un vaccin autorisé et complet.

UN TEST NEGATIF RT-PCR ou équivalent de moins de 48h.

UN CERTIFICAT DE RÉTABLISSEMENT de la Covid-19 - sans RT-PCR ou équivalent positif obtenu d'un médecin 11 jours et 10 jours de moins de 6 mois.

VOUS DEVREZ FAIRE L'ACQUISITION, POUR LES ENTRAÎNEMENTS À LA PISCINE ET LES SORTIES EN MER DE :



Un masque



Un tuba



Des palmes

... une ceinture de plombs pour les sorties en mer.

LES TARIFS

SAISON 2021 - 2022 :

Adulte : 150,00 €

- Licence 40,74 €
- Cotisation club 109,26 €

Etudiant : 85,00 €

- Licence 40,74 €
- Cotisation club 44,26 €

Enfant (- de 16 ans) : 60,00 €

- Licence 25,77 €
- Cotisation club 34,23 €

Assurances individuelles complémentaires

- Loisir 1 : 20,00 € - Loisir Top 1 : 39,00 €
- Loisir 2 : 25,00 € - Loisir Top 2 : 50,00 €
- Loisir 3 : 42,00 € - Loisir Top 3 : 83,00 €

GARANTIE LOISIR : assurances individuelles accident pour les pratiquants et moniteurs exerçant à titre bénévole.

CONTACTS

- Gilles GAULTIER (Président)
06 79 71 29 61
- Jean-Charles BLUTEAU (Vice-Président)
06 76 36 16 35
plongee32.csa@gmail.com

Club Subaquatique Auscitain
BP 70090
32002 AUCH

www.csa.asso.fr



WWW.CSA.ASSO.FR

RENTREE

LA RENTRÉE DU CLUB AURA LIEU LE
JEUDI 16 SEPTEMBRE
A 20H00

À LA PISCINE MUNICIPALE D'AUCH

À l'issue de votre baptême, vous pourrez nous rejoindre tous les jeudis soir à la piscine municipale d'Auch et découvrir l'ensemble des activités liées à la plongée sous-marine.

Vous bénéficierez d'une formation de Niveau 1 ou Niveau 2 dispensée par des moniteurs fédéraux et initiateurs diplômés FFESSM/CMAS, tous bénévoles.

Au terme de votre formation vous présenterez l'examen de Niveau 1 puis de Niveau 2 de plongeur de la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins.

Le Club Subaquatique Auscitain dispose de 30 équipements pour l'apprentissage de la plongée en piscine et en milieu naturel.

Chaque année, plusieurs sorties en fosse et 3 sorties en mer sont organisées. Vous pourrez y participer quelque soit votre niveau.

Le club prend en charge les frais d'encadrement des plongées, rendant accessible à tous la pratique de notre sport favori.

Vous pourrez découvrir des sites de plongées très riches dans une ambiance conviviale.



LA FFESSM



FÉDÉRATION FRANÇAISE
ÉTUDES & SPORTS SOUS-MARINS

APPRENDRE A PLONGER

C'est une des activités phares de notre fédération (la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins). 90% des plongeurs sont passés, à un moment ou à un autre de leur progression technique par cette phase d'enseignement. C'est le berceau des autres activités, biologie, photo, vidéo, archéologie, plongée souterraine...

Un maître mot : la possibilité d'adapter la formation au plaisir de chacun, en toute sécurité. L'enseignement est conçu pour être agréable, vivant, et offre la possibilité d'un apprentissage par l'action, directement en situation d'expérience vécue.

La progression technique est la garantie d'une évolution en fonction des compétences acquises. Une autonomie graduée, adaptée aux besoins et aux capacités de chacun, permet de tenter l'expérience du Grand Bleu.

Les brevets délivrés par la FFESSM permettent d'obtenir, par équivalence directe, les brevets internationaux de la Confédération Mondiale des Activités Subaquatiques (CMAS) reconnus dans plus de 90 nations.

